

## DEMANDE DE PASSEPORT

### Pièces à fournir pour un adulte

Situation >	création	renouvellement	renouvellement sur perte ou vol
<b>Document cerfa (à récupérer en mairie, à télécharger ou création d'un dossier en pré-demande sur <a href="https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches">https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches</a>)</b>	x	x sauf en cas de renouv. d'un passeport biométrique délivré à un majeur	x
<b>1 photo d'identité norme ISO/IEC 1979-5:2005 de moins de 6 mois</b>	x	x	x
<b>acte de naissance de moins de 3 mois</b>	x sauf si CNI en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans	x sauf si titulaire CNI ou passeport sécurisé en cours ou périmé depuis - de 5 ans ou passeport lecture optique périmé depuis - 2 ans	x sauf si titulaire CNI en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans
<b>justificatif de domicile de moins de 1 an*</b>	x	x	x
<b>pièce d'identité</b>	x	x	x
<b>déclaration de perte ou de vol</b>			x
<b>timbres fiscaux (86 €) Achat en ligne sur <a href="https://timbres.impots.gouv.fr">timbres.impots.gouv.fr</a></b>	x	x	x
<b>Restitution de l'ancien titre</b>		x	

\* en l'absence de justificatif au nom du demandeur, pièces à fournir par l'hébergeant : attestation d'un hébergement supérieur à 3 mois, pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 1 an

#### Attention !

**La demande de passeport se fait uniquement sur rendez-vous au 05 53 02 82 00 entre 8h30 et 16h (dernier rendez-vous)**

#### ■ Complément de situation :

- Si le demandeur du titre est divorcé avec le maintien de l'usage du nom, il doit fournir le jugement de divorce.
- Si le demandeur est sous tutelle ou curatelle, il doit fournir le jugement de mise sous tutelle ou curatelle.



Après fabrication, le passeport est à récupérer auprès du service instructeur sous 3 mois par l'intéressé(e), après quoi le gestionnaire des titres demande son rapatriement pour destruction. Soyez vigilant.

#### Service à l'Usager et Vie Citoyenne

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h  
Hôtel de Ville - BP 20130 - 24005 Périgueux Cedex  
T. 05 53 02 82 00 - F. 05 53 02 80 37 - [contact@perigueux.fr](mailto:contact@perigueux.fr)  
[www.perigueux.fr](http://www.perigueux.fr)

